



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 21 Octobre 2024

En exercice :	23
Présents :	17
Excusés :	0
Absent(s) :	2
Pouvoirs :	4
Votants :	21
Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0

33/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique.

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie.

Pouvoirs :
Mme DUGARD Virginie à M. HUMBERT Tony
Mme DUCHESNE Valérie à Mme MICHELET Carole
M. LAVALLÉE Richard à Mme BERTOU Aline
Mme LEMAIRE Corinne à M. GROUT Olivier

Absents : M. CHÉRON Julien, M. Guillaume QUILLET

Secrétaire de séance : Mme MICHELET Carole

OBJET : Décision Modificative n°1/2024

Madame le Maire propose :

❖ Dépenses de fonctionnement :

- * Chapitre 65, compte 65315 « formation » pour - 1 000€
- * Chapitre 65, compte 657363 « CCAS » pour + 1 000€

❖ Dépenses d'investissement :

- * Chapitre 21, compte 2152 « Installation de voirie » - 28 000€
- * Chapitre 20, compte 203 « Frais d'études » + 13 000€
- * Chapitre 20, compte 202 « Frais liés à la réalisation de document d'urbanisme » + 15 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider les propositions émises ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Fait en séance le 21/10/2024

Madame le Maire
Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 26/10/2024

Reçu en préfecture le 26/10/2024

Publié le

ID : 027-200085462-20241021-33_2024DELIB-DE

